



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE:GH/SP

9 mars 2012

Excellence,

Je souhaite vous informer que le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale a examiné, lors de sa 80<sup>e</sup> session, le rapport de suivi soumis par le Gouvernement de France, conformément à la Règle 65(1) des Règles de Procédure du Comité.

Le Comité accueille avec satisfaction les réponses soumises à temps à sa demande de renseignements dans un délai prescrit d'une année sur la mise en œuvre des recommandations formulées aux paragraphes 9, 14 et 16 des Observations finales (CERD/C/FRA/CO/17-19), adoptées suite à l'examen du dix-septième au dix-neuvième rapport périodique de l'État partie, en septembre 2010. Le Comité apprécie cette opportunité de poursuivre le dialogue avec l'État partie, et voudrait attirer son attention sur les observations ci-dessus mentionnées. Le Comité requiert que les commentaires et les réponses sur les actions menées par l'État partie sur ces problèmes soient inclus dans les vingtième et vingt et unième rapports périodiques qui doivent être soumis en un seul document le 27 octobre 2012.

**Paragraphe 9 des Observations finales.** Le Comité souhaite remercier l'État partie pour les renseignements fournis. Il félicite l'État partie pour l'adoption, suite aux recommandations du Comité, du « Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme pour la période 2012-2014 » en date du 15 février 2012 ainsi que la désignation du Préfet Régis Guyot comme délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, chargé de la mise en œuvre de ce Plan.

Le Comité se réjouit que ce Plan prévoit un renforcement de l'action répressive, une amélioration de la connaissance du racisme et de l'antisémitisme, y compris sur Internet et une meilleure prise en compte de ces questions dans les politiques sociales, éducatives, culturelles et sportives.

S.E.M. Nicolas Niemtchinow  
Ambassadeur  
Représentant Permanent  
Mission Permanente de la France  
auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève  
Route de Pregny 36  
1292 Chambésy  
Fax: +41 22 758 91 37



Le Comité souhaiterait recevoir des informations sur la mise en œuvre de ce plan dans le prochain rapport périodique de l'État partie.

Le Comité regrette que la France n'ait pas joué un rôle plus actif lors de la commémoration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, malgré l'engagement de l'État partie en matière de lutte contre la discrimination raciale.

**Paragraphes 14 et 16 des Observations finales.** Le Comité remercie l'État partie pour les renseignements fournis. Tout en notant l'implication de la France dans les stratégies européennes pour améliorer l'intégration économique et sociale des Roms, le Comité demande plus de renseignements sur les mesures qui ont été ou qui seront prises au niveau national pour remplir ses obligations découlant de la Convention concernant les Roms et les gens du voyage. Le Comité demande à l'État partie d'inclure dans le prochain rapport périodique les mesures prises suite aux conclusions du travail interministériel initié en juillet 2011 pour mettre en œuvre les engagements pris au niveau européen, notamment élaborer et étoffer les stratégies nationales d'intégration des Roms. Par ailleurs, le Comité souhaiterait recevoir des informations additionnelles sur la suite accordée aux propositions portant sur la loi du 3 janvier 1969, notamment sur l'exercice du droit de vote et les titres de circulation des gens du voyage.

Permettez-moi, Excellence, de réitérer le désir du Comité de continuer le dialogue constructif avec votre gouvernement, afin de lui fournir l'assistance nécessaire dans ses efforts pour une mise en œuvre effective de la Convention.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma considération distinguée.

Alexei Avtonomov  
Président du Comité pour l'Élimination  
de la Discrimination Raciale